

Autorité
de la concurrence



**Décision n° 21-DCC-263 du 22 décembre 2021
relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés A'liénor et Sanef
Aquitaine par la société Eiffage**

L'Autorité de la concurrence,

Vu le dossier de notification adressé au service des concentrations le 1^{er} octobre 2021, déclaré complet le 18 novembre 2021, relatif à la prise de contrôle exclusif des sociétés A'liénor et Sanef Aquitaine par la société Eiffage, formalisée par une convention d'achat en date du 30 septembre 2021 et une promesse d'achat en date du même jour ;

Vu le livre IV du code de commerce relatif à la liberté des prix et de la concurrence, et notamment ses articles L. 430-1 à L. 430-7 ;

Vu les éléments complémentaires transmis par la partie notifiante au cours de l'instruction ;

Adopte la décision suivante :

1. L'opération notifiée consiste en l'acquisition du contrôle exclusif des sociétés A'liénor et Sanef Aquitaine par la société Eiffage. Elle constitue une concentration au sens de l'article L. 430-1 du code de commerce. Les marchés concernés par l'opération sont les marchés de l'attribution des concessions d'autoroutes à péage, de l'exploitation des autoroutes à péage, des travaux autoroutiers, de l'attribution de sous-concessions de services liés et de l'exploitation des services liés à l'exploitation des autoroutes à péage ainsi que du génie électrique. Compte tenu des chiffres d'affaires réalisés par les entreprises concernées, l'opération ne relève pas de la compétence de l'Union européenne. En revanche, les seuils de contrôle mentionnés au I de l'article L. 430-2 du code de commerce sont franchis. La présente opération est donc soumise aux dispositions des articles L. 430-3 et suivants du code de commerce relatifs à la concentration économique.
2. Au vu des éléments du dossier, l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence sur les marchés concernés.

DÉCIDE

Article unique : L'opération notifiée sous le numéro 21-217 est autorisée.

Le président par intérim,

Emmanuel Combe

© Autorité de la concurrence